

Les droits culturels et bibliothèque

Que sont les droits culturels ?



Les droits culturels ?



Les droits culturels sont les droits d'une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité.

Cela suppose la possibilité d'accéder aux ressources culturelles qui sont nécessaires à son processus d'identification tout au long de sa vie.



Le terme « culture »

Une **approche anthropologique** de la culture qui dépasse l'exclusif des arts et des lettres.

La « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité.

Source : [La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels](#)



L'expression « identité culturelle »

L'expression « identité culturelle » est comprise comme **l'ensemble des références culturelles** par lequel une personne, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité.

Source : [La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels](#)



L'expression « communauté culturelle »

Par « communauté culturelle », on entend **un groupe de personnes** qui partagent des références constitutives d'**une identité culturelle commune**, qu'elles entendent préserver et développer.

Source : [La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels](#)

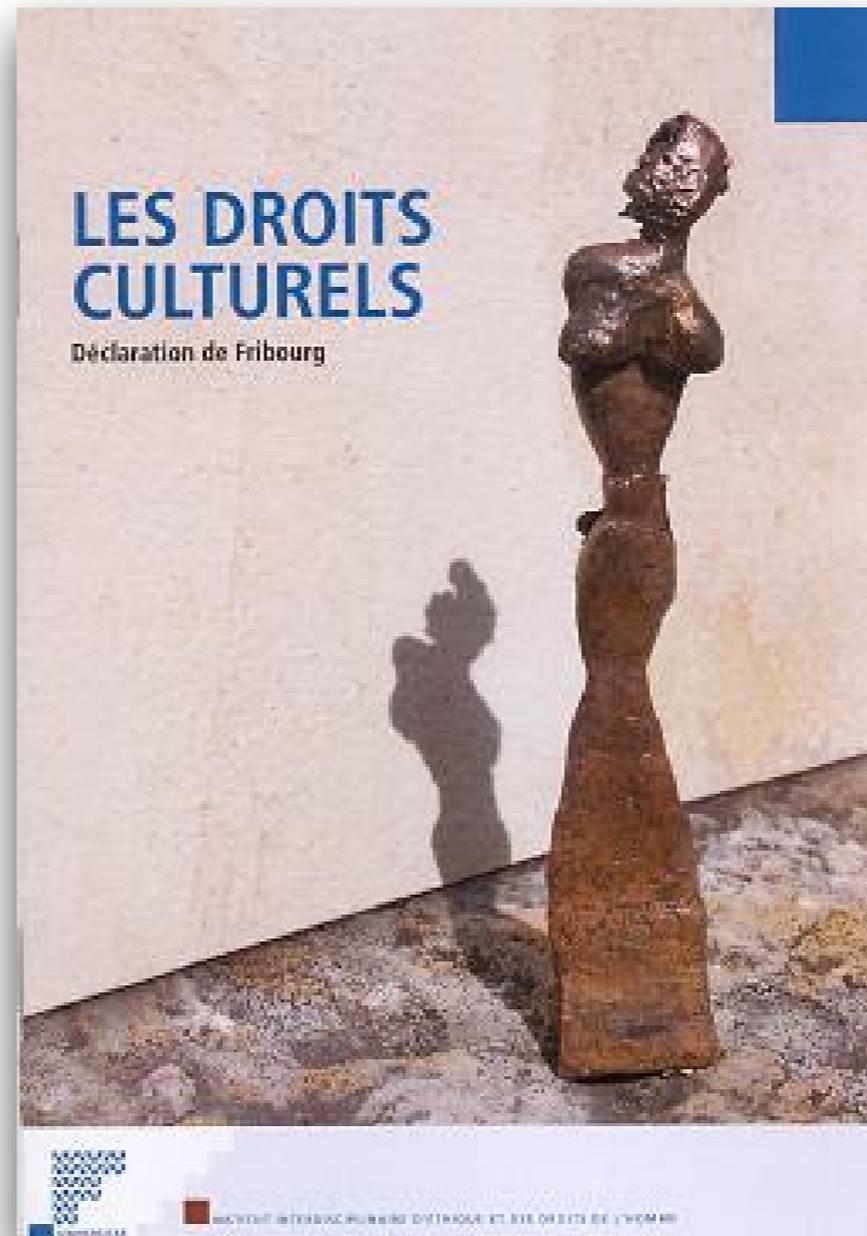


Le terme « patrimoine »

le patrimoine culturel constitue un ensemble de **ressources héritées du passé** que des personnes considèrent comme **un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions** en continuelle évolution.

Source : [La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société](#)





Cette Déclaration rassemble et explicite les droits qui sont déjà reconnus, mais dispersés dans de nombreux textes internationaux.

- Choisir et respecter son identité culturelle. **Identité**
- Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures. **Diversité**
- Accéder aux patrimoines culturels. Exprimer, partager et transmettre des héritages. **Patrimoine**
- Se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles. **Communauté**



- Participer à la vie culturelle.
- S'éduquer et se former dans le respect des identités culturelles.
- Accéder et participer à une information libre et pluraliste.
- Participer au développement de coopérations culturelles.

Participation

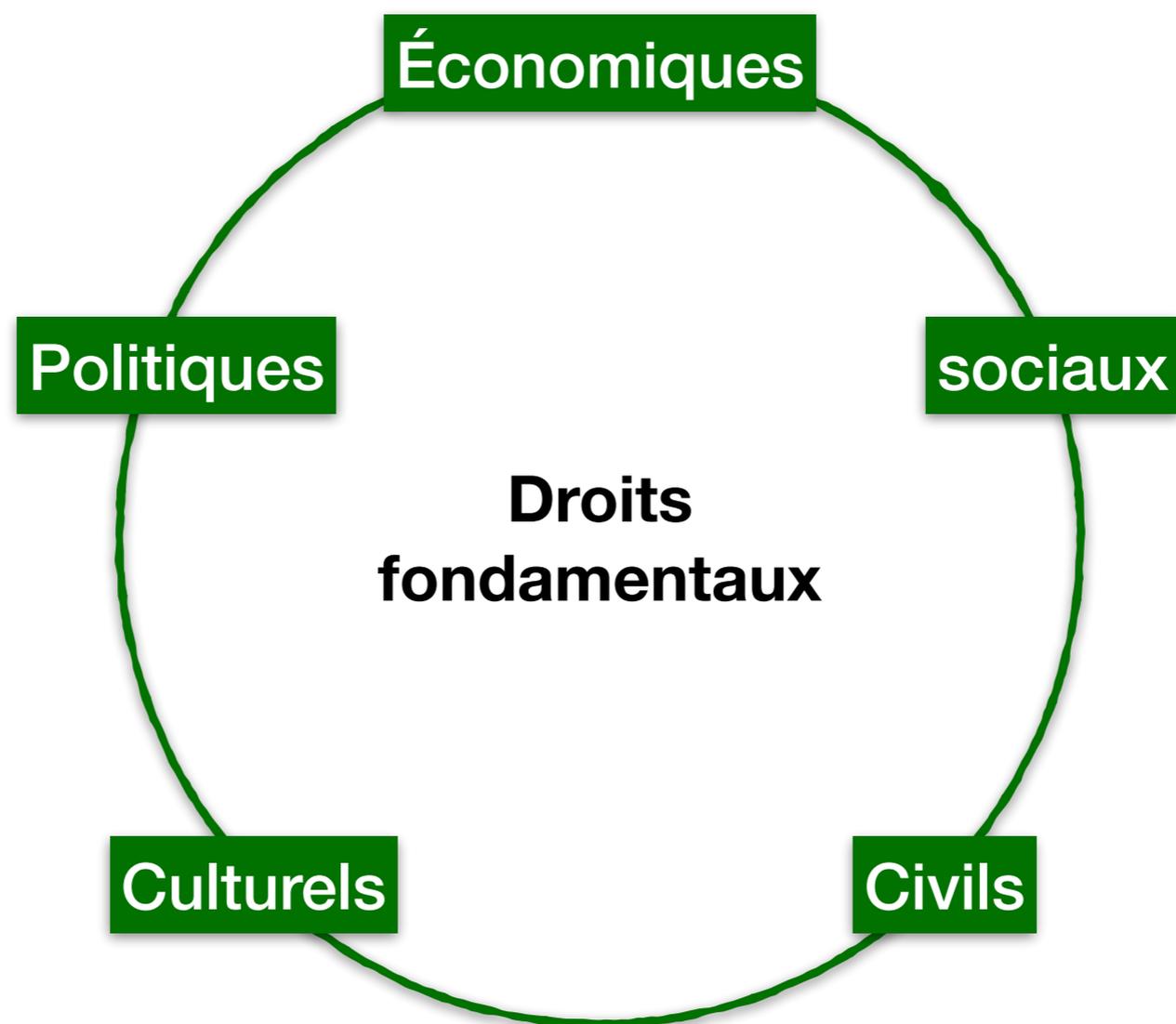
**Éducation
Formation**

**Information
Communication**

Coopération



Les droits culturels appartiennent aux droits fondamentaux de l'homme



Universels Individuels Indivisibles Interdépendants

Les droits culturels sont encadrés par tous les référentiels sur les droits fondamentaux. Les droits fondamentaux ont donc une dimension culturelle (alimentation, logement, éducation)

L'introduction des droits culturels dans la législation française

Loi NOTRE - Art.103 - 2015

Attentat Charlie Hebdo

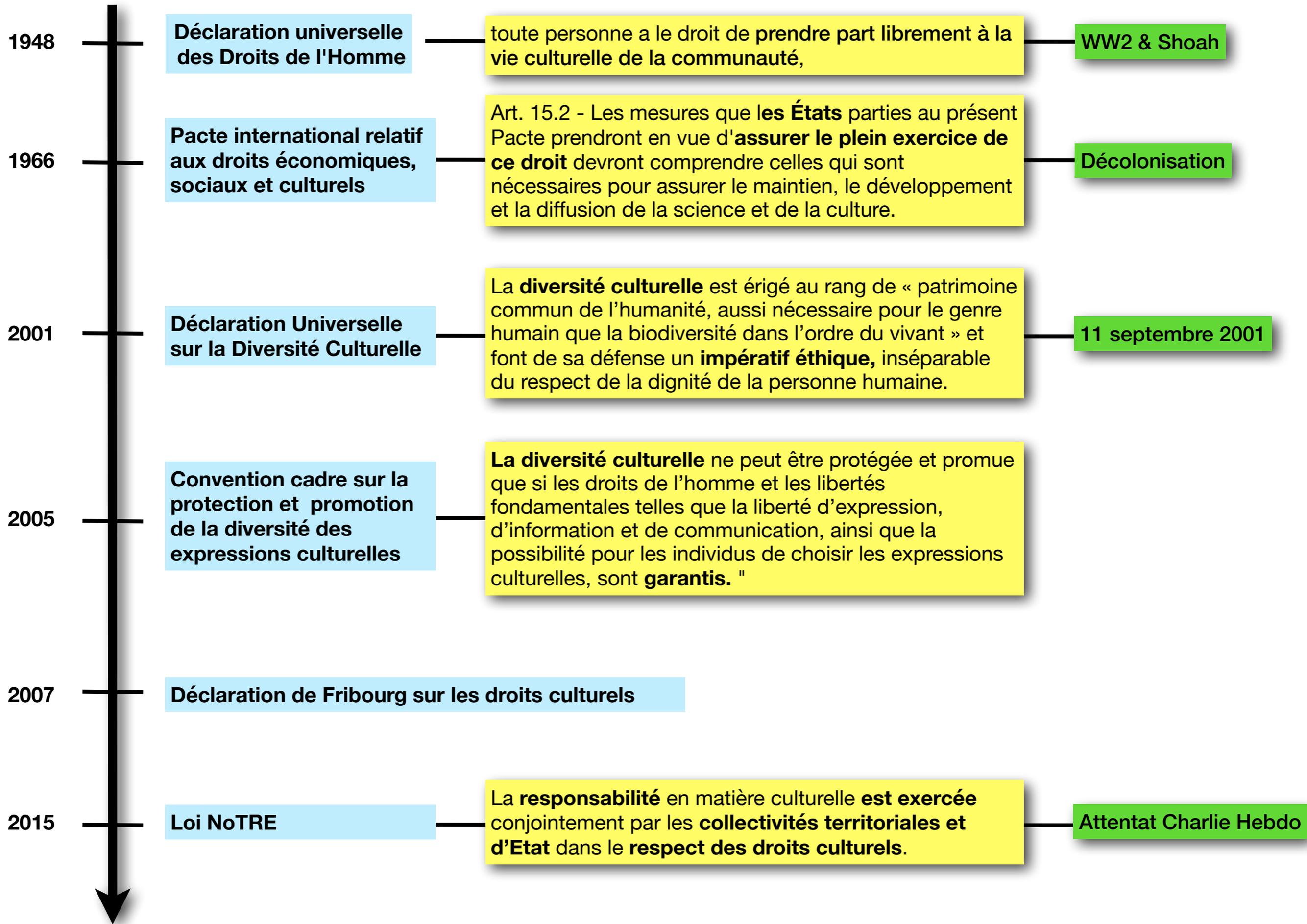


La loi demande à la puissance publique de vérifier que les actions menées sont respectueuses des droits culturels des personnes.

Article 103

La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005.

La loi fixe une norme mais ne donne pas le contenu des actions et ne définit pas une liste d'interventions obligatoires.



L'introduction des droits culturels dans la législation française



Loi LCAP - Art. 3 - 2016

« L'Etat, à travers ses services centraux et déconcentrés, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que leurs établissements publics **définissent et mettent en oeuvre dans le respect des droits culturels** énoncés par la convention de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, **une politique de service public** construite en concertation avec les acteurs de la création artistique. »

Loi bibliothèque - Art. 1 - 2021

Par leur **action de médiation**, elles **garantissent la participation** et **la diversification des publics** et l'exercice de **leurs droits culturels** ;

Les droits culturels

Les droits culturels font partie des droits fondamentaux humains.

Vision anthropologique de la culture

L'égale **dignité** de toutes les personnes, être de culture.

L'égale **dignité** de toutes les cultures.

Ce sont les personnes qui choisissent ce qui fait culture pour elles.

La **légitimité** de chacun à participer à la vie culturelle.

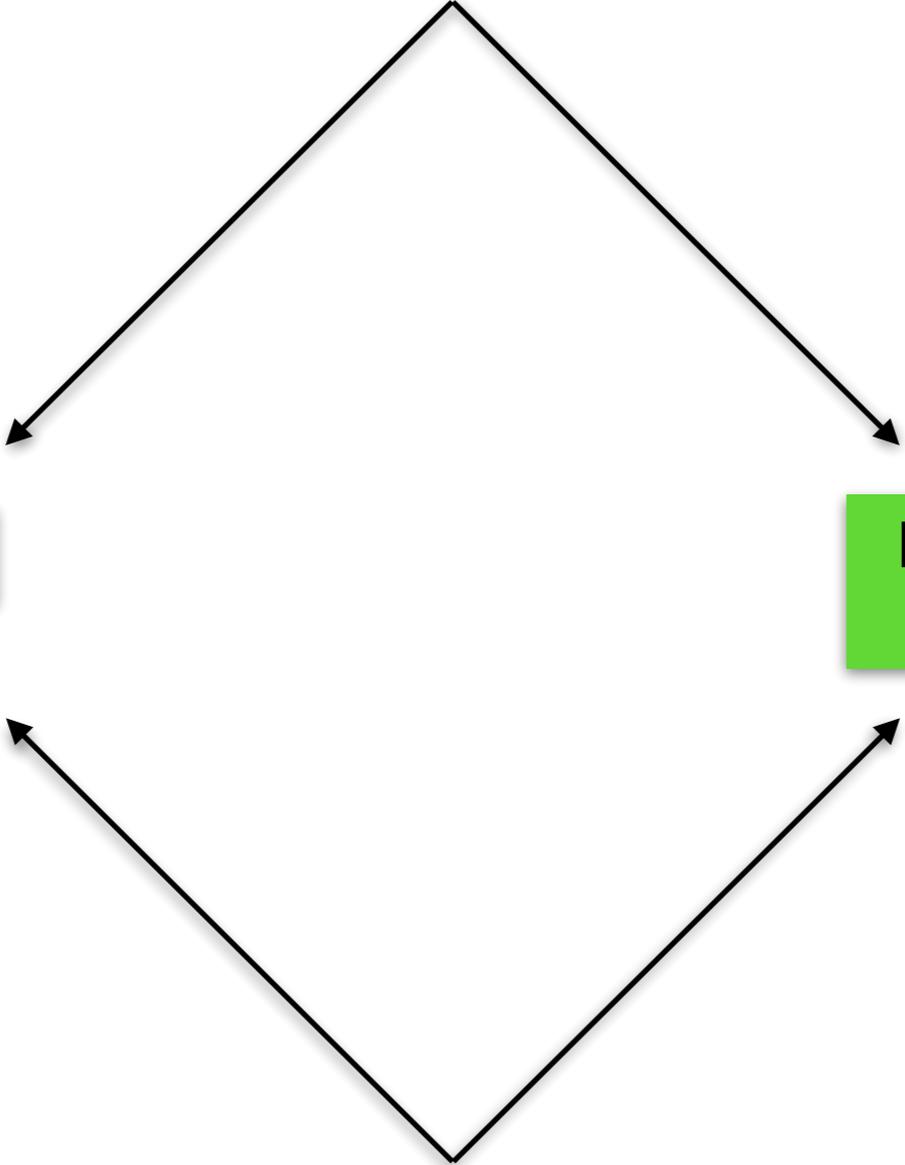
Valoriser les capacités à agir des personnes.

Une double dimension des droits culturels

Droit à la culture

Dimension culturelle
des droits humains

Une vision écosystémique des droits culturels



Droits culturels et action culturelle : des biais cognitifs à dépasser.



Ce que ne sont pas les droits culturels

Essentialisation

**Relativisme
culturel**



Culturalisme

Communautarisme

incompréhension culturelle, conflits de légitimité

Droits culturels = communautarisme

La prise en compte des particularismes sociaux, culturels ou religieux s'interprète comme un risque d'enfermement et de repli identitaire.



A l'interstice du "je" et du "nous"

Faire entrer en dialogue les cultures

Garantir le balancier attachement / détachement (parcours).

Garantir la reconnaissance de la diversité des références culturelles

Faire humanité ensemble.

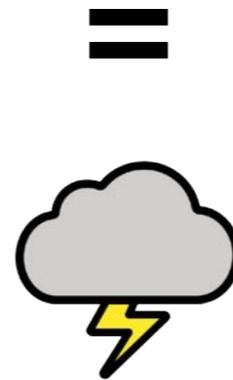
Co-construire et développer le pouvoir d'agir, de choisir

Droits culturels = Relativisme

Avec les droits culturels, comme avec la démocratie culturelle d'ailleurs, toute production artistique se vaudrait et tout le monde pourrait se prévaloir d'être un artiste.



Mme. Michu
M. Dupond



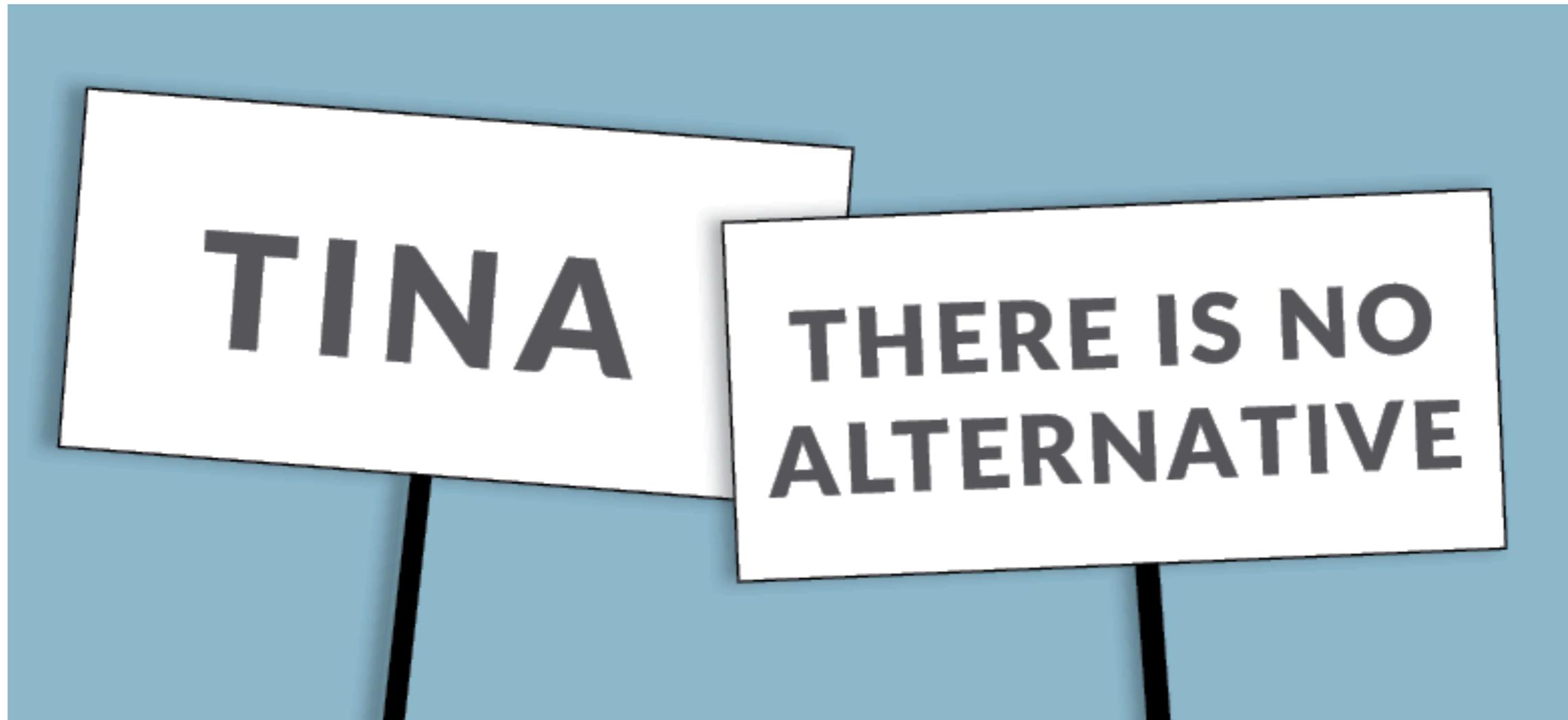
Claude Monet

Droits culturels = appauvrissement de la vie culturelle (consumerisme)

Appauvrissement et affadissement de la vie culturelle, privée d'une offre qualité et entièrement soumise au devoir de répondre aux goûts du public.



Déconstruction des rapports de domination



Il n'y a pas d'autre choix

Les crispations identitaires sont le fruit de la non reconnaissance de la diversité des références culturelles d'un individu, d'un groupe social.



Les expressions culturelles impliquent la contestation du sens donné à certaines choses et le réexamen des idées et des notions héritées culturellement.

La fonction, essentielle, de la mise en oeuvre des normes universelles relatives aux droits de l'Homme est d'empêcher que certains points de vue ne l'emportent arbitrairement en raison de leur autorité traditionnelle, de leur pouvoir institutionnel ou économique, ou d'une supériorité démographique au sein de la société.

Sans communautés libres et diverses, il ne peut y avoir d'expériences culturelles communes.



Farida Shaheed

Sociologue pakistanaise.
Rapporteuse spéciale ONU droits culturels.



Les droits culturels doivent plutôt s'attacher à déconstruire la prétention de toute culture dominante à incarner l'universel de manière à ne pas enfermer les autres cultures dans une vision stéréotypée et essentialisée, qui rend invisibles la complexité de leur personnalité.



Les droits culturels sont une boussole

Les droits culturels un référentiel de droits pour favoriser la vie démocratique et la diversité culturelle.



Une exigence éthique et une responsabilité politique

qui n' a de sens qu'avec une ambition pratique et une infusion de ces droits dans les réalités quotidiennes

Ce que les droits culturels activent ...

Remise en question des pratiques et des postures (observation réflexive).

Coopération des acteurs.

Co-construction des politiques publiques.



Émancipation et pouvoir d'agir des personnes.

Émergence de nouvelles formes de gouvernance et de pratiques professionnelles.

Les droits culturels inscrits dans la loi relative aux bibliothèques territoriales





Le Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle
**La bibliothèque multiculturelle — une porte d'entrée vers une société
culturelle diversifiée en dialogue**

Les expressions « diversité culturelle » ou « multiculturalisme » réfèrent à la coexistence et à l'interaction harmonieuses de cultures différentes, alors que

« **la culture** doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle **englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances** ».



Dimension anthropologique de la culture.
Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle - Unesco - 2001

Les publics.

Le personnel des bibliothèques est d'abord au service des publics. **L'accès à l'information et à la culture étant un droit fondamental**, il s'engage dans ses fonctions à (extraits) :

- Accueillir et **respecter tous les publics.**
- Offrir à chacun une **égalité de traitement.**
- Permettre un accès à l'information **respectant la plus grande ouverture possible, libre, égale et sans préjuger de son utilisation ultérieure par l'utilisateur.**
- Favoriser la **construction de soi** et le développement de l'esprit critique.
- Promouvoir auprès des publics **une conception de la bibliothèque ouverte, tolérante, conviviale et laïque.**



Article 1 : une définition des missions des bibliothèques territoriales

La loi associe étroitement la diversification des publics à leur participation à la vie de la bibliothèque. Il s'agit de briser l'entre soi "culturel"

Par leur action de **médiation**, elles **garantissent la participation et la diversification des publics** et **l'exercice de leurs droits culturels** ;

Art.103 de la loi NoTRE de 2015 et art. 3 de la loi LCAP de 2016.

Article 1 : une définition des missions des bibliothèques territoriales

Le principe de pluralisme est ici rattaché à l'ensemble des missions : collections, actions culturelles

« Ces **missions** s'exercent dans le respect des **principes de pluralisme** des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public.

les 10 atouts politiques des bibliothèques

La bibliothèque est au cœur d'un ensemble d'enjeux dépassant largement le strict cadre de la lecture publique. Elle est un atout fondamental que les élus, quelle que soit la taille de leur collectivité, peuvent mettre au service de leur projet politique au bénéfice de toutes et de tous.

1 LA BIBLIOTHÈQUE EST UN ÉQUIPEMENT PREMIER DANS LE DISPOSITIF DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES, AGILE, SOUPLE, ADAPTABLE ET TOUJOURS À L'ÉCOUTE DES MUTATIONS.

2 PAR CE QU'ELLE PEUT PROPOSER À NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS, LA SPÉCIFICITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE EST DE N'EN AVOIR PAS ; ELLE EST OUVERTE À TOUTES LES PRATIQUES, QU'ELLES SOIENT ARTISTIQUES, CULTURELLES OU CITOYENNES... – UN ATOUT INCOMPARABLE.

3 PAR SA POLITIQUE DOCUMENTAIRE, ESSENTIELLE, LA BIBLIOTHÈQUE EST L'EXPRESSION MÊME DE NOTRE DÉMOCRATIE ; ELLE MET À DISPOSITION DE CHACUNE ET DE CHACUN LES MOYENS D'UNE COMPRÉHENSION DU MONDE DANS SA DIVERSITÉ, FAVORISE UNE CULTURE OUVERTE, CURIEUSE ET ENCOURAGE LE PARTAGE ET LA TOLÉRANCE.

4 PAR SA LIBERTÉ D'ACCÈS, PAR LA GRATUITÉ DU PRÊT COMME DE LA CONSULTATION ET PAR DES RÈGLES D'USAGE DE PLUS EN PLUS SIMPLES ET SOUPLES, LA BIBLIOTHÈQUE EST PAR EXCELLENCE LE LIEU DE LA BIENVENUE ET L'ESPACE DU VIVRE-ENSEMBLE ; DÉJOUANT LES STÉRÉOTYPES, IGNORANT LES DIFFÉRENCES DE STATUTS SOCIAUX OU D'ORIGINE, ELLE S'ADRESSE À TOUTES ET TOUS.

5 LA BIBLIOTHÈQUE N'EST PAS SEULEMENT UN ÉQUIPEMENT, MAIS UN PARCOURS, UN CHEMIN, VERS SON PROPRE RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE AINSI

QUE VERS BIEN D'AUTRES PARTENAIRES, UNE OUVERTURE QUI ÉTEND ET ENRICHIT D'AUTANT SA CAPACITÉ D'AGIR.

6 LA BIBLIOTHÈQUE EST L'UN DES SEULS OUTILS CULTURELS QUI GARANTIT ET PROMeut L'AUTONOMIE DES PERSONNES ET RESPECTE LES DROITS CULTURELS DANS LEUR ACCEPTATION LA PLUS LARGE.

7 LA BIBLIOTHÈQUE EST EN ELLE-MÊME UN LIEU DE RESSOURCE ET DE DÉCOUVERTE, DE SAVOIR ET DE SAVOIR-VIVRE POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES EUX-MÊMES AINSI QUE POUR TOUTES CELLES ET CEUX ENGAGÉS DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ; ELLE EST INDISPENSABLE À LA RÉFLEXION SUR LE MONDE ET À LA CONSTRUCTION RENOUVELÉE D'UNE SOCIÉTÉ HUMANISTE.

8 LA BIBLIOTHÈQUE EST UN LIEU D'EXPÉRIMENTATION COLLECTIVE ET D'ÉMANCIPATION SINGULIÈRE GRÂCE AU PARTAGE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES SAVOIRS.

9 LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UN ESPACE DE DÉBAT POLITIQUE, DE RÉFLEXION, DE CONFRONTATION, UN OUTIL DE PARTICIPATION CITOYENNE D'AUTANT PLUS ESSENTIEL QUE NOTRE SOCIÉTÉ VIT DE CONSIDÉRABLES BOULEVERSEMENTS ; C'EST AUSSI UN ESPACE DE PARTAGE AVEC TOUTES CELLES ET CEUX QUI PENSENT LE MONDE ET LE QUOTIDIEN : AUTEURS, ARTISTES, PHILOSOPHES, SCIENTIFIQUES...

10 LA BIBLIOTHÈQUE EST L'ESPACE DES RENCONTRES POSSIBLES, DES ÉCHANGES INFORMELS : AU-DELÀ DE SES FONCTIONS PREMIÈRES D'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SAVOIR, ON S'Y DONNE SIMPLEMENT RENDEZ-VOUS, POUR DISCUTER, FLÂNER, RÉVER ENSEMBLE... POUR VIVRE.

les 10 atouts politiques des bibliothèques

6

La bibliothèque est l'un des seuls outils culturels qui garantit et promeut l'autonomie des personnes et respecte les droits culturels dans leur acception la plus large.

Les droits culturels en action



Des ateliers cuisine pour bien vivre ensemble



Des femmes du quartier de la Monnaie à Romans sur Isère, d'origines géographiques diverses, apprennent à d'autres habitants de la communauté romanaise à cuisiner comme dans leur pays.

Elles participent aussi tout au long de l'année à des animations autour du livre à la médiathèque du quartier de la Monnaie et aux cours de français à la Maison citoyenne.

Ces ateliers permettent la rencontre de gens variés qui se parlent et échangent. La cuisine suscite souvent de riches et copieux débats. C'est un sujet qui rapproche.

Des ateliers de cuisine participatifs





CALAMARS FARCIS

Voici une recette de calamars farcis à la mode algérienne, un repas délicieux! Ingrédients pour 12 calamars 400 gr de riz Un bouquet de persil 14



BOUREKS

Les boureks, célèbre entrée algérienne préparée tout particulièrement lors de la période du ramadan. – Les ingrédients : 1kg de farine 700 g de viande hachée 1 kg d'oignons 200 g de margarine...

[Lire la suite →](#)



POULET ET SON RIZ À LA SAUCE TCHOU

Embarquons nous pour le Sénégal avec un succulent riz à la sauce tchou! Les ingrédients : riz long parfumé une cuisse de poulet par personne trois tomates cinq oignons un petit sachet de...

[Lire la suite →](#)



Des ateliers d'écriture, un livre de recettes



Manti - Ravioli turc

Pâte : 750 g de farine, 5 œufs, ½ cs de sel, eau.

10 personnes

Farce : 400 g de viande de bœuf hachée,

2h

- ½ oignon, ½ bouquet de persil, sel et poivre.

Les sauces :

- n°1 : 500 g de yaourt turc (yaourt bulgare), ½ tête d'ail, sel.

- n°2 : piment doux, concentré de tomate, huile.

1 Pâte : mélanger les ingrédients dans un saladier et bien malaxer avec les mains. Former 4 boudins et les laisser reposer 10 minutes.

Farce : mélanger la viande, l'oignon haché, le persil coupé fin sans les tiges, sel et poivre.

2 Étaler une boule de pâte assez finement, et former un quadrillage au couteau ou avec le rouleau spécial « manti ».

Mettre sur chaque carré, un morceau de farce. Fermer un par un les manti et les rouler légèrement dans la farine.

3 Cuisson : soit dans de l'eau

bouillante pendant 15 minutes, soit au four, disposer les joliment dans un plat à tarte et les faire dorer. Servir avec la sauce au yaourt.

4 Sauce n°2 : dans une casserole, un peu d'huile chauffée, du concentré de tomate, 2 cc de piment doux, poivre, eau. Verser le dans le plat à tarte sur les manti cuits au four et continuer à cuire à feu doux 5 minutes.

5 S'il vous reste du mélange à la viande, former de petites boules, les faire revenir dans l'huile et les servir sur une assiette avec des piques et de la sauce au yaourt dessus, parfait en apéritif!



- 17 -

Zarife

TURQUIE

Je suis originaire de Yalvac, un village à la campagne en Turquie. Je vis en France depuis 1999. Mon mari est né en France et ses parents habitent aussi à Yalvac. J'ai commencé à cuisiner vers l'âge de 12 ans ; mon premier plat a été du boulgour : je l'ai mal dosé, il a gonflé... et on en a eu pour plusieurs jours...

En Turquie, on cuisine comme ici avec des cuisinières à gaz. Mais on a aussi des poêles qui chauffent les maisons et sur lesquels on peut cuire. L'été à la campagne, on les sort devant la maison pour préparer les repas.

Quand j'étais enfant, on faisait nous-mêmes le pain. Le samedi ma mère en achetait du tout prêt pour faire du pain perdu : c'est un très bon souvenir car j'aimais beaucoup ça. Et tous les dimanches, elle nous préparait de la « soupe de farine » et c'était délicieux. Chez nous, chaque village a une spécialité pour les grands événements. A Yalvac, c'est le Helva, un dessert qui demande beaucoup de force et de travail.

En France je me sens bien ; j'ai des amies turques et aussi arabes. Mais mes parents me manquent.

- 16 -



Buttermilk crumb muffins

- 525 g farine

6 personnes

- 450 g vergeoise

1 h

- 165 g beurre ramolli

- 2 cc levure

- ½ cc bicarbonate de soude, de cannelle et de sel, ¼ cc muscade

- 1 cs de vinaigre blanc mélangé à 250 ml de lait

- 2 œufs bien battus

1 Mélanger la farine et la vergeoise dans un grand saladier, ajouter avec les mains ou une fourchette le beurre pour que cela devienne comme du gros sable.

Mettre de côté un verre de ce mélange.

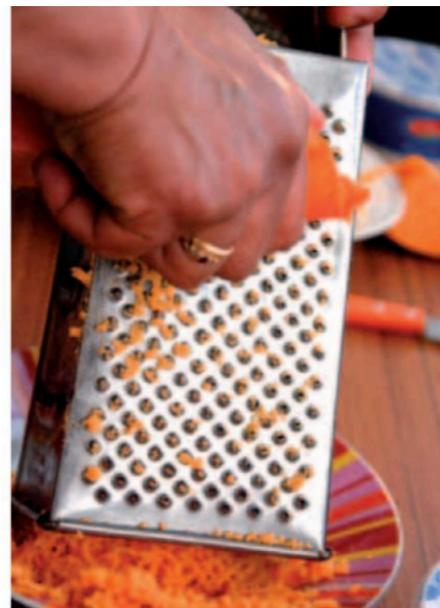
2 Ensuite, ajouter la levure, le bicarbonate, la cannelle, la muscade et le sel, bien mélanger.

3 Mélanger le lait et le vinaigre et laisser quelques minutes jusqu'à ce que des grumeaux se forment dans le lait.

4 Ajouter au mélange, ainsi que les œufs battus. Malaxer jusqu'à ce que le mélange soit épais et lisse.

5 Remplir des moules à muffins auparavant beurrés jusqu'aux 2/3, ajouter une cuillerée de la mixture mise sur le dessus.

6 Cuire au four à 180°C pendant environ 35 minutes.



- 9 -

Deborah

ÉTATS-UNIS

Je suis arrivée en France fin septembre 2001. Drôle de moment pour prendre l'avion ! J'ai quitté les États-Unis pour vivre en France avec Olivier et nos deux filles, qui sont nées aux États-Unis.

J'ai remarqué qu'avec les premières amies que j'ai rencontrées, la cuisine était déjà au centre de nos intérêts : goûters pour les enfants, le thé entre nous, les dîners pour que les maris se rencontrent...

J'ai toujours associé la cuisine avec quelque chose d'agréable, et de partagé. Petite, j'aidais ma mère à faire des cookies, à préparer des brunchs le dimanche matin, c'était un moment privilégié entre nous.

Aujourd'hui, j'essaie de partager ce plaisir avec mes propres filles, et avec mes amis. Nous échangeons des recettes, nous faisons des essais, des partages, et ça me rend très heureuse !

- 8 -



La fête des langues - Médiathèque Monnaie Romans sur Isère





Organisée par l'Espace de Vie Sociale Le Roseau, en partenariat avec la Médiathèque de Mios

Mios **BIBLIOTHÈQUE VIVANTE** Le Roseau

Les EXTRA ordinaires !

Venez découvrir les parcours de réussite des personnes de votre territoire en situation de handicap

2022 SAMEDI 7 MAI Médiathèque

de 14h à 17h

En séance de 20 minutes, venez écouter leur histoire en tête à tête, poser des questions et découvrir ces expériences variées !

à 17h30

Lecture de contes africains par Rémi Bousseguin

Entrée gratuite ouverte à tous !



L'association AVEC présente la
BIBLIOTHÈQUE VIVANTE

SAMEDI
21 MAI 2022
DE 14H30 À 16H30

LES HABITANTS SONT DES LIVRES VIVANTS

Venez découvrir leur récit de vie et partager un moment convivial !

Médiathèque Saint-Exupéry

Métro Bagatelle - Ligne A
37, rue du Lot



© Conception/realisation maquette : www.audemonaque.com

PLUS D'INFOS SUR WWW.ASSOAVEC.ORG

Contactez-nous
06 98 03 24 55
avec.asso31@gmail.com



Quand l'habitant devient le programmeur de la bibliothèque

**RDV à la
CABANE**

valence
romans **AGGLO**
MÉDIATHÈQUES

UNE SEULE RÈGLE *la bienveillance*

Organiser ou participer à un RDV à la cabane est un engagement à :

- Respecter notre charte de la participation consultable sur place ou sur notre site.
- À jouer le jeu du faire ensemble avec bienveillance et convivialité.

INFOS PRATIQUES

La Cabane

médiathèque François Mitterrand
26 Place Latour Maubourg
26000 Valence

@ : lacabane@valenceromansagglo.fr
tel : 04 75 79 34 25

valence
romans **AGGLO**
MÉDIATHÈQUES

**LATOUR
MAUBOURG**

*Les RDV à
la Cabane
c'est simple,
facile et
convivial ;)*

À la Cabane, au sein de la médiathèque François Mitterrand, vous pourrez retrouver d'autres habitants (des particuliers, des membres d'associations ou de services publics...) qui partagent les mêmes curiosités ou centres d'intérêts que vous pour apprendre et faire ensemble !

PROPOSER UN RDV À LA CABANE *c'est facile !*

Vous souhaitez partager une passion, un savoir-faire, échanger sur un thème dans un esprit bienveillant et participatif ? Vous êtes les bienvenus !

Faites-nous part de votre proposition
- par mail : lacabane@valenceromansagglo.fr
- par téléphone : 04 75 79 34 25

Nous échangerons ensemble sur le bon déroulement du rendez-vous.

Exemples de propositions :

Pratiquer une conversation en italien, en anglais, en japonais ... / Faire découvrir des jeux de société / Échanger des astuces pour réduire ses déchets / Réparer ensemble des vêtements, des petits appareils électriques / Partager ses savoirs-faire et sa créativité autour de la broderie ou tout autres créations / Réaliser sa chaîne booktube...

PARTICIPER À UN RDV À LA CABANE *c'est simple !*

Les RDV sont ouverts à tous, gratuitement et sans inscription !

Pour connaître les RDV, consultez les affiches sur place ou le site des médiathèques de Valence Romans Agglo.

Pour participer, rejoignez simplement le groupe sur place à l'heure proposée.

Charte de la participation



Les médiathèques Valence Romans Agglo proposent à tous de devenir un acteur de la programmation des animations. Chacun peut être animateur et contribuer ainsi au partage de toutes les formes de savoirs et d'expressions culturelles dans un esprit de tolérance et de convivialité. Les médiathèques ne sauraient par principe en privilégier ou en exclure.

1. L'activité participative est ouverte à tous.

L'animateur peut être adhérent de la bibliothèque ou non, habitant du territoire de Valence Romans Agglo ou non, quels que soient son âge, ses convictions politiques ou religieuses et ses origines culturelles ou sociales.

Cette activité a pour but de permettre à chacun de transmettre et d'acquérir des savoirs (connaissances et savoir-faire) dans un échange réciproque. Chacun d'entre nous est source de savoir. Les thématiques et leurs formes sont choisies et proposées par les animateurs : atelier, conférence, exposition, performance, etc...

2. L'activité participative est exempte de toutes formes de prosélytisme idéologique, politique ou religieux.

3. La transmission des savoirs par le biais de l'animation participative ne donne lieu à aucune contrepartie financière et n'a pas de but lucratif.

De même, aucun animateur ne pourra vendre un produit ou un service dans l'enceinte des médiathèques par l'intermédiaire de son animation.

4. Chaque animation est gratuite et ouverte à tous.

Elle se déroule dans les locaux des médiathèques.

5. Les médiathèques s'engagent :

- à faciliter l'organisation de l'activité (locaux, matériels);
- à contribuer avec bienveillance au déroulement de l'activité;
- à utiliser ses moyens de communication habituels pour promouvoir l'activité;
- à garantir le respect mutuel de cette charte.

Médiathèques
Latour-Maubourg | Valence

RDV CABANE

Hola!
Hola!

charla conmigo avec un intervenant de langue espagnole

CONVERSATION EN ESPAGNOL

2 novembre & 7 décembre 2022 18 h >> 19 h 30

valence romans AGGLO

LATOUR MAUBOURG CENTRE CULTUREL HISPANIQUE

Jauge limitée à 15 personnes / Sans inscription

RDV CABANE

Jauge limitée à 15 personnes
Sans inscription

avec Sandie Verdure

imparfaite & épanouie

ATELIERS D'ÉCHANGES POUR UNE VIE PERSONNELLE ÉQUILIBRÉE

13 janvier / 10 février / 10 mars 2022 de 14 h à 16 h

pass sanitaire

valence romans AGGLO LATOUR MAUBOURG

RDV CABANE

Jauge limitée à 10 personnes
Sans inscription

méditation guidée avec Flore

ATELIER BIEN-ÊTRE

Mercredis 10 & 24 nov. 2021 de 18 h à 19 h

pass sanitaire

valence romans AGGLO LATOUR MAUBOURG

Médiathèques
Latour-Maubourg | Valence

RDV CABANE

restons jouer! avec Mathilde & Annabelle

Amène tes jeux et ton tupper

18 novembre & 16 décembre 2022 de 18 h à 22 h

valence romans AGGLO

LATOUR MAUBOURG

Entrée libre / Dès 10 ans

RDV CABANE

Sans inscription
Dans la limite des places disponibles

TOUS À VÉLO! proposé par la MPT du centre ville

ATELIER RÉPARATION & MAINTENANCE *

* sauf vélos électriques

Samedis 4 & 18 décembre 2021 de 10 h à 13 h

pass sanitaire

MPT VALENCE

valence romans AGGLO LATOUR MAUBOURG

RDV CABANE

Sur inscription à lacabane@valenceromansagglo.fr

Jauge limitée à 4 places
1 place = parents + bébé 0 - 1 an

massage bébé Animé par Laetitia Kesteloot

ATELIER BIEN-ÊTRE

Sam. 26 fév., 12 & 26 mars, 9 avr. 2022 de 10 h à 11 h

pass sanitaire pour les 12-15 ans

pass vaccinal pour les 16 ans et +

valence romans AGGLO LATOUR MAUBOURG

Médiathèques
Latour-Maubourg | Valence

RDV CABANE

Kung-fu

16 & 30 novembre 14 décembre 2022 atelier d'initiation par Jawid Tofan

17 h 30 >> 19 h

Jauge limitée à 8 personnes / Dès 12 ans

valence romans AGGLO

LATOUR MAUBOURG

Médiathèques
Latour-Maubourg | Valence

RDV CABANE

art culinaire atelier d'échanges avec Mathieu

samedi 19 novembre 2022 de 14 h à 15 h

Sur inscription au 04 75 79 25 34 / lacabane@valenceromansagglo.fr

valence romans AGGLO

LATOUR MAUBOURG



VOUS AVEZ DES PASSIONS, DES SAVOIRS-FAIRE, DES COMPÉTENCES ? PARTAGEONS-LES ENSEMBLE !



LA MÉDIATHÈQUE DONT
VOUS ÊTES LE HÉROS!

La Médiathèque entre Dore et Allier est conçue pour vous et se fait avec vous ! Les usagers peuvent contribuer à la vie quotidienne de cet équipement en mettant en avant leurs propres ressources - savoir-faire, livres, collections, objets et bien d'autres connaissances et passions. Cette démarche existe dans de nombreux autres pays et s'inscrit progressivement dans nos modes de vie et de relation à l'autre. Alors vous aussi, venez contribuer et enrichir l'offre pour la partager avec le plus grand nombre. L'espace participatif est à votre disposition pour accueillir ce que vous souhaitez mettre en commun.

JE VEUX PARTICIPER ET CONTRIBUER. COMMENT ÇA MARCHE ?

Récupérer le formulaire :

- A la médiathèque
- Compléter [le formulaire directement en ligne](#)
- [Télécharger le en ligne](#)

Une fois complété et transmis, l'équipe de la Médiathèque Entre Dore et Allier prend contact avec vous et finalise les contours et les modalités de votre contribution

AGENDA DES HÉROS



EXPOSITION D'AVRIL

Lundi 01 avril - Mardi 30
avril
Médiathèque
intercommunale

LE RENDEZ-VOUS DES HÉROS

Vendredi 10 mai -
Médiathèque
intercommunale

LES HÉROS DE LA MÉDIATHÈQUE



Loïc et le cinéma



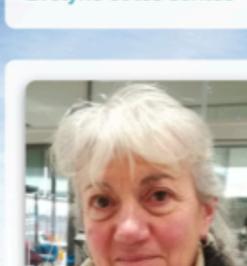
Ardonote et le dessin animalier



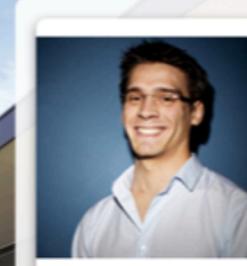
Coline et les paniers kawaii



Elisabeth et le cinéma



Monique et les massages



Thomas et l'origami



Thomas et jeux video



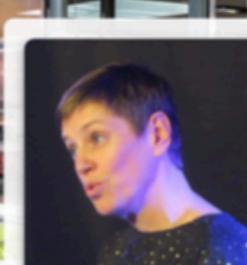
Didier et le cinéma



Alysia-Anglo-auvergnate



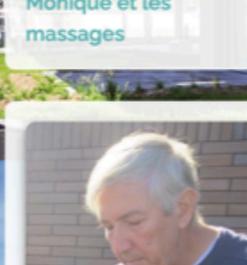
Sonia et la pâtisserie



Isabelle et les contes



Claudy et les voyages



Christian et le compost



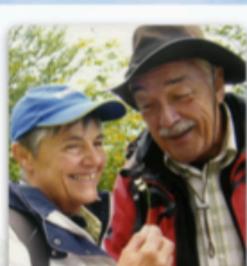
Odette, loisirs créatifs !



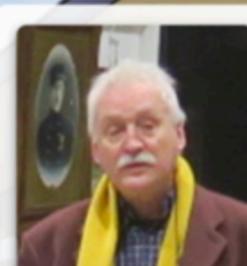
Lucas et la peinture



Yolande et la sophro



Anne-Marie et la randonnée
Comment remplir son sac à dos... ->



Guy et les diplômes militaires



Jean-François et la littérature



Micheline et la généalogie



Marie-Noëlle et le Reiki



Aycellin et Minecraft
Mini Fun ->



Pierre et les Lego



Danielle et les légos



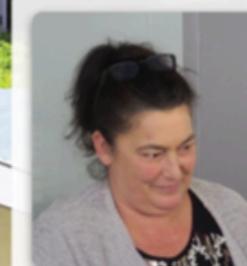
Florian et la coutellerie



Vanessa et le scrap



Véro et le pain



Delphine et la pâtisserie



Pascal et la cuisine anti-gaspi



Dany et la stéatite



Michel et le vitrail



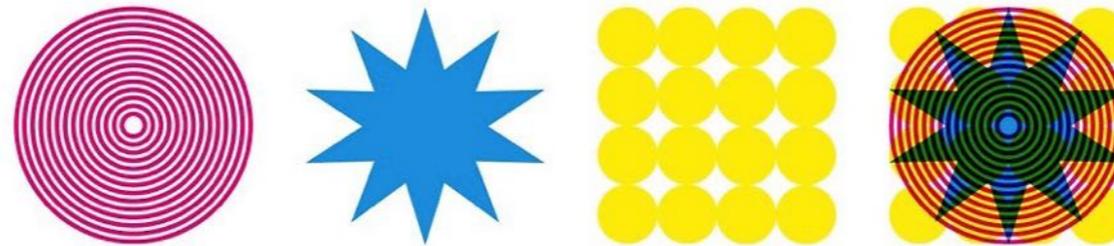
Association : Les enfants d'abord

Réseau des médiathèques entre Dore et Allier

Horaires :
Lundi : Fermé
Mardi : 10h-12h et 16h-19h Vendredi : 10h-12h et 16h-19h

Les rendez-vous 4C

Les Champs Libres en mode 4C :
Créativité - Collaboration - Connaissances - Citoyenneté



Les principes des rendez-vous 4C

- Ils sont inclusifs et ouverts à toutes les personnes partantes pour y participer.
- Toute personne peut proposer un nouveau #RDV4C
- Les #RDV4C se définissent et s'organisent de façon autonome entre les participants dans le cadre des #RDV4C
- Ils sont gratuits et basés sur une participation bénévole.
- Ils aboutissent à un bien commun (un intérêt partagé, le cadre spécifique d'un rdv, une production collective...) incarnation de la collaboration de tous les participants.
- Chaque rendez-vous est invité à documenter (sous licence libre) et partager ce qu'il fait et la manière dont il le fait, de façon à pouvoir être diffusé et servir à d'autres le plus largement possible.

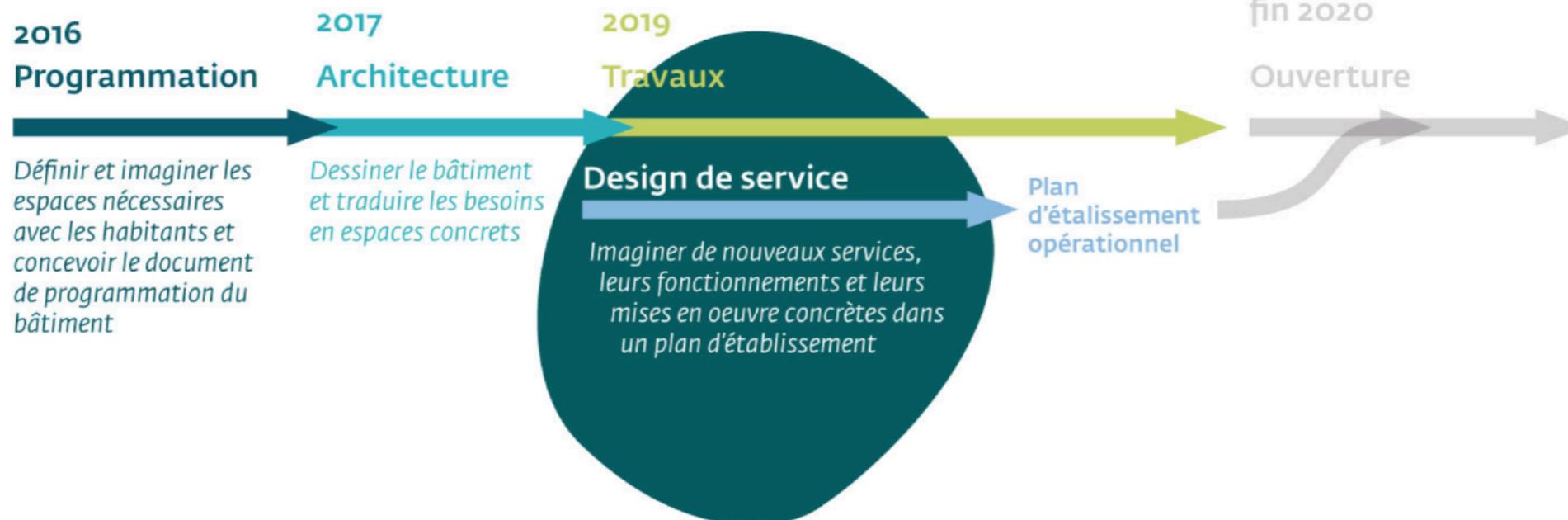


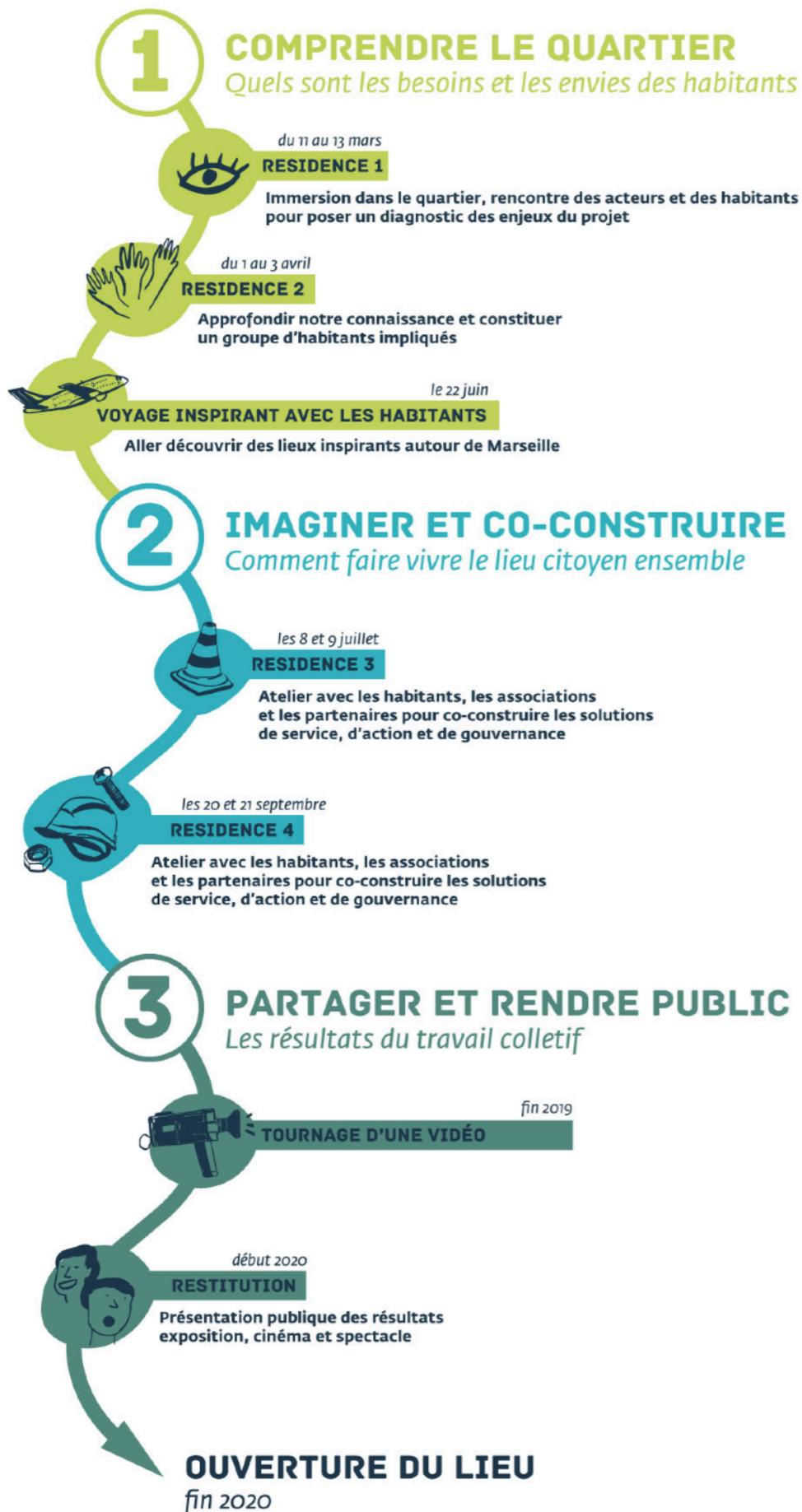
MÉDIATHÈQUE MAISON DE QUARTIER

LÉONARD DE VINCI



Le déroulement du projet





PARTICIPER AUX ATELIERS

Inscrivez-vous aux ateliers et aux événements pour co-construire une médiathèque maison de quartier qui vous ressemble.

jeudi
19
sept.

Atelier - Les nouveaux services

Fablab et numérique, ludothèque, salle de danse, supports dématérialisés : concrètement, comment fonctionne cette nouvelle offre ?

🕒 De 17:00 à 19:30
📍 Salle Victor JARA
📍 Vaulx en Velin

vendredi
20
sept.

Atelier - Un lieu qui accueille les initiatives associatives ou collectives

Quelles initiatives accueillir ? Dans quels espaces et suivant quelles modalités ?

🕒 De 09:30 à 12:00
📍 Salle Victor JARA
📍 Vaulx-en-Velin

vendredi
20
sept.

Atelier - La programmation des activités

Comment se passera l'ouverture du lieu ? Quelles seront ses activités et la programmation tout au long de sa première année d'activité ?

🕒 De 17:00 à 19:30
📍 Salle Victor JARA
📍 Vaulx-en-Velin

samedi
21
sept.

Atelier - La participation des habitants dans le lieu

Comment les habitants s'impliquent dans la vie quotidienne de l'équipement et l'animation des activités ?

🕒 De 15:00 à 17:30
📍 Salle Victor JARA
📍 Vaulx-en-Velin



Les droits culturels

Un outil d'analyse de nos actions et nos pratiques professionnelles.



Expérimentation.

Rendre opérationnel les DC par le faire.

Logique itérative : test - erreurs.

Coopération / Co-conception

On ne peut rendre opérationnel les DC, seuls.

Outils de participation et d'intelligence collective intégrés au processus de développement d'un dispositif, service ...

Intra et extra

Changement de posture de travail

Capacité à se mettre en synergie.

Capacité à mettre les personnes en synergie.

Rebattre les cartes des légitimités.

Développer la créativité

Produire des solutions nouvelles.

Dé-hiérarchisation des services, transversalité.

Réduire les freins.

Ré-interrogerons l'existant

8 droits culturels

Choisir et respecter son identité culturelle

Article 3a de la Déclaration de Fribourg

- Est-ce que la pratique est discriminante?
- Permet-elle aux personnes impliquées de choisir et d'agir en fonction de leurs valeurs propres?
- Quels sont les freins à l'expression des personnes?

Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures

Article 3b de la Déclaration de Fribourg

- Est-ce que la pratique valorise la diversité culturelle et comment?
- Comment la pratique décrite permet-elle aux personnes d'aller plus loin dans la connaissance de leur propre culture et de la culture des autres?
- Est-ce que la pratique « fige » ou « caricature » les cultures en présence?

Accéder aux patrimoines culturels

Article 3c de la Déclaration de Fribourg

- Est-ce que la pratique donne accès à des ressources patrimoniales (œuvres, institutions, etc.)?
- Quels efforts sont faits pour faciliter l'accès (physique, cognitif, culturel) et la participation à ces ressources patrimoniales?
- Est-ce que les « codes » (linguistiques, comportementaux) liés aux ressources présentées sont explicités?

Se référer ou non à une communauté culturelle

Article 4 de la Déclaration de Fribourg

- Comment la pratique prend-elle en compte les communautés choisies des personnes impliquées (famille, communauté professionnelle, de valeurs, etc.)?
- Favorise-t-elle le choix d'une ou de plusieurs appartenances?
- Comment la pratique décrite œuvre-t-elle à une dynamique de composition et recomposition en communauté?

Participer à la vie culturelle

Article 5 de la Déclaration de Fribourg

- Quelles sont les possibilités pour les diverses parties prenantes d'apporter des suggestions/contributions dans la pratique?
- Les acteurs peuvent-ils participer à la définition du cadre de la pratique décrite?
- Comment la pratique favorise-t-elle le développement d'espaces publics de participation, de rencontres, d'échanges, de contributions aux débats publics?

S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles

Article 6 de la Déclaration de Fribourg

- Est-ce que chacun des acteurs est considéré comme porteur de savoirs à transmettre à d'autres?
- Quels sont les canaux de transmission de savoirs?
- Comment favorise-t-elle le développement et l'échange des savoirs?
- Quels liens sont faits entre les savoirs formels et informels?

Participer à une information adéquate (s'informer et informer)

Article 7 de la Déclaration de Fribourg

- Quels sont les canaux et supports que nous avons utilisés pour faire connaître le projet? Qui peut y participer?
- La pratique permet-elle aux personnes de développer les capacités de mieux s'informer par la suite? D'informer les autres? Est-ce que les acteurs sont en mesure de corriger les informations erronées qui les concernent?
- Les personnes impliquées dans la pratique participent-elles aussi à son évaluation? Peuvent-elles transmettre des propositions?

Participer au développement de coopérations culturelles

Article 8 de la Déclaration de Fribourg

- Est-ce que la pratique permet de renforcer la coopération entre les partenaires impliqués et comment?
- Quelles sont les contributions apportées par les différents partenaires?
- Comment la gouvernance de la pratique développe-t-elle la co-responsabilité entre les partenaires?
- Quels sont les acteurs absents?